

AIRE D ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La ville possède une aire pouvant accueillir une quinzaine de familles, issues de la communauté des gens du voyage, située dans la zone industrielle du Coin.

Pour information tarifs 2011 :

- ♦ Emplacement 2,00€ par jour
- ♦ Eau 2,50€(m3)
- ♦ EDF 0,14€ (kw/h)

Toute personne de la communauté des gens du voyage, souhaitant accéder à cette aire, doit en faire la demande auprès de la Police municipale, afin d'en connaître les disponibilités. Un formulaire d'entrée sera alors à remplir, avec différentes pièces administratives à fournir (carte grise de la caravane, véhicule) ainsi qu'un chèque de caution d'un montant de 80 €.

Le demandeur devra prendre connaissance du règlement avant son entrée et approuver celui-ci avant son installation.

Le règlement des droits de fluides et droits de sol s'effectuent par quinzaine, auprès des régisseurs de l'aire.